

**FDD**  
**Fonds de Dotation pour la gestion et la valorisation du patrimoine**  
**pharmaceutique**

Siège social : 4, avenue Ruysdael 75 008 Paris

***Rapport financier***

**COMPTES ANNUELS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

**Règles et méthodes :**

Les comptes annuels du FDD ont été établis selon le référentiel relevant de la catégorie des « fondations de patrimoine » avec dotation et sont ainsi explicitement visés par l'avis CNC 2009-01 du 5 février 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation. Cet avis a fait l'objet du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 modifiant le Règlement CRC 99-01.

L'exercice comptable court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Les comptes ont été revus par le Commissaire aux comptes désigné, le cabinet Grant Thornton, représenté par Monsieur Christian Bande.

Le Trésorier du FDD présente les comptes annuels au Conseil d'administration en vue de leur approbation.

Le rapport financier présenté contient un Compte de résultat, un Bilan, ainsi que l'examen des comptes expliquant les postes principaux.

**FDD**  
**Fonds de Dotation pour la gestion et la valorisation du patrimoine**  
**pharmaceutique**

Siège social : 4, avenue Ruysdael 75 008 Paris

**PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)**

<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>				
		<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2020 / 2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
(1) Prestations de services rendus		89 790,63	82 688,27	7 102,36
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
(2) Achats et autres charges externes		89 790,63	82 688,27	7 102,36
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Examen du Compte de résultat :**

**(1) Prestation de service pour services rendus : 89 790.63 €**

Il s'agit de la refacturation à établir du FDD au CNOP pour les services rendus au CNOP correspondant aux charges de l'exercice 2020 engagés pour le fonctionnement du FDD. Ces charges comptabilisées en *Charges d'exploitation* sont refacturées « à l'euro l'euro », sans marge.

**(2) Achats et autres charges externes : 89 790.63 €**

Les Achats et autres charges externes se répartissent comptablement de la manière suivante :

- Restauration des œuvres	:	7 572.50 € vs.	6 361.30 €
- Maintenance logiciels	:	15 084.00 € vs.	18 400.00 €
- Assurances	:	853.00 € vs.	3 412.33 €
- Personnel extérieur	:	62 454.00 € vs.	44 420.00 €
- Honoraires et frais d'actes	:	3 489.23 € vs.	4 800.30 €
- Relations publiques	:	0 € vs.	5 127.94 €
- Frais de banque	:	337.90 € vs.	166.40 €.

Comparées à l'exercice précédent, les dépenses de l'exercice 2020 sont en légère augmentation d'environ 7K€. Les 18K€ supplémentaires de coûts de Personnel mis à disposition s'expliquent par les économies réalisées pour cause de non prise en charge pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Cette hausse est partiellement compensée par les coûts de RP (exposition virtuelle) non réalisés en 2020 (-5K€), la baisse du coût de maintenance logiciels

# FDD

## Fonds de Dotation pour la gestion et la valorisation du patrimoine pharmaceutique

Siège social : 4, avenue Ruysdael 75 008 Paris

(-3,3K€) ainsi que le nouveau contrat d'assurance des œuvres souscrit dans un premier temps non renouvelable au nom du CNOP (-2,6K€).

Comparées au budget prévisionnel de l'exercice, les dépenses 2020 sont inférieures d'environ 18K€, ceci étant essentiellement dû à des actions non menées (expositions virtuelles, formation web), ainsi qu'aux moindres coûts constatés de Personnel mis à disposition (-6K€).

I - PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020						
BILAN AU 31 DECEMBRE		2020			2019	2020 / 2019
ACTIF		Brut	Amort. Prov.	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS		1 044 183,00	-	1 044 183,00	1 044 183,00	0,00
Autres immobilisations corporelles : <i>Actifs inaliénables constitutifs de la dotation initiale</i>		1 044 183,00	-	1 044 183,00	1 044 183,00	0,00
CREANCES DIVERSES		89 791,03	-	89 791,03	82 688,67	7 102,36
Factures à établir		89 791,03	-	89 791,03	82 688,67	7 102,36
Four. - Avoir à recevoir		0,00	-	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (CCA)		4 652,00	-	4 652,00	5 481,00	-829,00
DISPONIBILITES		16 026,97	-	16 026,97	31 570,33	-15 543,36
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 154 653,00</b>	<b>-</b>	<b>1 154 653,00</b>	<b>1 163 923,00</b>	<b>-9 270,00</b>
<b>PASSIF</b>						
FONDS PROPRES				1 044 183,00	1 044 183,00	0,00
Réserve générale				-	-	
Dotations pérennes				1 044 183,00	1 044 183,00	0,00
Report à nouveau				-	-	
<b>Résultat de l'exercice</b>				0,00	0,00	0,00
DETTES				110 470,00	119 740,00	-9 270,00
Fournisseurs et comptes rattachés				2 470,00	4 740,00	-2 270,00
Compte courant CNOP				108 000,00	115 000,00	-7 000,00
Autres dettes						
	<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>1 154 653,00</b>	<b>1 163 923,00</b>	<b>-9 270,00</b>

### Examen des comptes de Bilan :

#### ACTIF :

(1) Le poste intitulé « *actifs inaliénables constitutifs de la dotation initiale* » correspond à l'apport initial en Œuvres d'art pour un montant global de 1 044 183 euros, réparti

# FDD

## Fonds de Dotation pour la gestion et la valorisation du patrimoine pharmaceutique

Siège social : 4, avenue Ruysdael 75 008 Paris

pour 604 673 euros par la donation de biens du CNOP, et par 439 510 euros par la donation consentie par l'association « Sauvegarde du patrimoine pharmaceutique : amis des musées de la pharmacie ».

- (2) Le poste « *factures à établir* » correspondant au montant des prestations de services rendus qui seront facturées sur l'exercice 2021, après approbation des comptes 2020.
- (3) Le poste « *comptes de régularisation* » correspond aux charges constatées d'avance sur la souscription/maintenance de logiciel (NAONED et MOBYDOC).
- (4) Les « disponibilités » sont constituées par la trésorerie courante en banque au 31 décembre 2020.

### PASSIF :

- (5) Les « *Dotations pérennes représentatives de biens mobiliers inaliénables* » apportées par le CNOP et l'association SPP constituent une dotation non consommable.
- (6) Le *Résultat de l'exercice* clos au 31 décembre 2020 est égal à zéro du fait de la refacturation de l'intégralité des charges de fonctionnement du FDD.
- (7) La dette *fournisseurs* inscrite au Passif pour 2 470 euros correspond aux coûts constatés des honoraires du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et qui seront payés en 2021.
- (8) Le solde du « *compte courant CNOP* » créditeur de 108 000 euros correspond au versement de la provision financière du budget prévisionnel 2020 sous déduction du surplus de versements effectué par rapport au budget prévisionnel de l'année précédente.

### Evènements « post clôture » :

Suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 et à ses conséquences économiques, il n'a pas été constaté d'impact financier sur les comptes financiers 2020 du FDD.

Fait le 26 mars 2021



Xavier DESMAS  
Trésorier du FDD